

- > Médecins omnipraticiens
- > Médecins spécialistes
- > Chirurgiens dentistes
- > Spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale
- > Optométristes
- > Denturologistes

## Vos relevés 27 prennent le virage numérique dès février

Dès février 2023, les relevés 27 seront désormais transmis aux professionnels et aux denturologistes par messagerie sécurisée plutôt que par la poste.

Notez qu'il n'y aura pas de période de transition et que dès février 2023 vos relevés 27 vous seront **uniquement envoyés dans votre messagerie sécurisée**.

Ce changement vous permettra de les consulter dès leur transmission, éliminant ainsi l'attente liée aux délais postaux. De plus, comme vous recevrez vos relevés 27 en version PDF, vous pourrez facilement les consulter et les télécharger dans votre messagerie sécurisée.

Cette pratique vise également à réduire de façon importante le recours au format papier actuellement en usage.

Vous pourrez recevoir une copie de vos relevés 27 par la poste si vous en faites la demande. Des précisions suivront dans une prochaine infolettre.

### 1 Exception

En cas de décès, le relevé 27 sera transmis par la poste à la succession.

### 2 Inscription aux services en ligne

Pour accéder à votre messagerie sécurisée, vous devez être inscrit à nos services en ligne. Consultez notre page [Inscription aux services en ligne – Professionnels de la santé et dispensateurs de services assurés](#).